

à Monsieur Caillaut,
Directeur Académique des Services de
l'éducation nationale de la Haute-Garonne

Objet : mouvement de grève du 24 avril.

Monsieur,

Une assemblée d'enseignants réunie vendredi 21 avril a décidé une journée de grève pour ce lundi 24 avril. Le motif du mouvement est l'annonce que le *Dispositif innovant* censé pallier la fermeture de la SEGPA doit disparaître de notre collège dès la rentrée prochaine.

Rappelons brièvement les faits. Suite à l'annonce de la fermeture de la SEGPA à la rentrée 2016, différents acteurs se sont mobilisés pour assurer un accompagnement adapté aux enfants en difficulté. Ce furent le Président de la Communauté de Communes, le Député, la Présidente de Région, plusieurs associations dont la FCPE, les maires, le Conseil départemental. Car du fait de sa situation géographique particulière notre territoire enclavé souffre de son éloignement de toutes les structures de soin et de soutien destinées à aider les élèves à besoins particuliers, lesquels élèves représentent 50% des effectifs sur les deux classes de 6^e.

Dans de telles conditions, l'existence d'une SEGPA dans notre collège est pleinement justifiée. Nous sommes décidés à nous battre pour son rétablissement.

En outre, il nous apparaît clairement que vous êtes revenus sur des engagements déjà très insuffisants au regard des difficultés que nous rencontrons dans notre enseignement. Que s'est-il passé en effet ? Courant février, nous apprenons la suppression du *Dispositif innovant* au profit d'un *Dispositif* « plus de maîtres que de classes ». Or ce dernier dispositif ne vise nullement les mêmes objectifs que le *Dispositif innovant* puisqu'il n'implique pas la présence d'un enseignant spécialisé sur le poste. D'autre part, ce *Dispositif* « plus de maîtres que de classes » est rattaché administrativement à l'école primaire et non plus au collège. Pour mémoire, vous trouverez ci-joint le document par lequel vous vous engagez sur le *Dispositif innovant*.

Une fois de plus nous déplorons que ce soient les enfants qui pâtissent de décisions administratives prises à la légère. Nous attendons de notre administration qu'elle respecte ses engagements. Aussi nous requérons d'urgence un entretien avec le DASEN. Afin d'être effectivement entendus, nous aimerions ne pas être obligés de mener de nouvelles actions.

Veuillez trouver ici, Monsieur, l'assurance de toute notre considération.

Copie pour information à:

- Madame Carole Delga, présidente du Conseil Régional d'Occitanie.
- Monsieur Georges Méric, président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.
- Madame Hélène Bernard, Rectrice de l'académie de Toulouse.
- Madame Françoise Mahmoud, inspectrice de l'Éducation nationale ASH1.
- Madame Sandra Diaz-Lecina, inspectrice de l'Éducation nationale, circonscription du Haut-Comminges.